



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Mise en application du numerus clausus

Question écrite n° 39092

### Texte de la question

Mme Caroline Fiat appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la mise en application du *numerus apertus*, à travers la situation particulière de l'Université de Lorraine. La Lorraine présente une densité médicale bien plus faible que la moyenne nationale (290 médecins pour 100 000 habitants contre 320 médecins pour 100 000 habitants d'après les derniers chiffres). Avec 47% des médecins âgés de 60 ans et plus sur l'ensemble des médecins inscrits au tableau de l'Ordre, elle est comme ailleurs en France, touchée par une désertification médicale qui va en s'intensifiant. Or, son *numerus clausus* est resté quasiment le même sur la période 2015-2020 en passant de 308 à 311 étudiants PACES admis en 1er cycle de médecine. La réforme des études de médecine prévoyait justement une levée du numerus clausus pour mettre fin aux déserts médicaux. Mme la députée avait alerté la ministre de la santé Agnès Buzyn à l'occasion de l'examen de la loi relative à l'organisation du système santé dite Ma Santé 2022 sur l'inutilité d'une telle mesure si celle-ci ne s'accompagnait pas d'une réelle augmentation des effectifs en étude de médecine. Or, force est de constater qu'en Lorraine, à ce jour, la promesse d'une hausse de médecins formés n'est pas tenue. Le 13 avril 2021, son conseil d'administration a annoncé des chiffres absolument désastreux tout en communiquant de manière trompeuse. En effet, l'Université de Lorraine indique qu'elle va augmenter ses capacités de 7,5% pour les filières MMOP (Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie), ce qui est déjà faible compte-tenu des objectifs nationaux de 14%, mais elle compare des chiffres incomplets, qui prennent en compte les voies hors PACES et PASS/LAS pour l'année 2021 mais ne les prennent pas en compte pour l'année 2020. En réalité donc, l'augmentation du nombre d'étudiants en médecine ne sera que d'à peine 1% et ceux de toutes les filières confondues MMOP, d'à peine 2%. Cette annonce compromet l'objectif du Gouvernement fixé à + 18% de médecins et +14% de professionnels formés pour la période 2021-2025. Pourtant, l'ARS Grand Est ne réagit pas. D'autres régions, comme le Centre-Val de Loire, sont également dans des situations similaires. Dès lors, elle lui demande s'il peut lui indiquer ce qu'il compte mettre en oeuvre pour que dès l'an prochain le nombre d'étudiants admis en 1er cycle des filières MMOP soit conforme aux engagements pris devant la représentation nationale d'augmentation massive du nombre d'étudiants formés en médecine, « les étudiants d'aujourd'hui sont les médecins de demain ».

### Données clés

**Auteur :** [Mme Caroline Fiat](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39092

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 6 septembre 2021

**Question publiée au JO le :** [25 mai 2021](#), page 4318

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)